

POURQUOI CALAIS COUPE-T-ELLE LES VIVRES À SA SCÈNE NATIONALE ?

Des places au tarif unique de 7 euros, une programmation exigeante, un théâtre devenu vrai lieu de vie... Bienvenue au Channel, la scène nationale de Calais, aujourd'hui menacée par la mairie qui veut obtenir le départ de son directeur historique, Francis Peduzzi. Les relations houleuses entre l'homme de culture et la maire (divers droite) de la ville, Natacha Bouchart, ne datent pas d'hier. Mais, depuis 2020, l'animosité personnelle a pris un tour mortifère pour l'avenir du lieu. Alors qu'elle s'était engagée en 2019 à verser chaque année une subvention de 900 000 euros à sa scène nationale, la mairie a drastiquement réduit sa dotation. « Si la situation reste en l'état, nous n'aurons plus un seul centime de réserves à la fin 2023, ce qui, du jour au lendemain, peut nous mettre en situation de faillite », regrette Francis Peduzzi, qui a déjà dû demander à certaines compagnies, dont les spectacles ont reçu des aides à la production, de « rendre 90 % de l'argent versé ».

Pour justifier ces baisses, l'adjoint à la culture et au tourisme de Calais, Pascal Pestre, met en avant « la fermeture des lieux de culture liée au Covid », puis « l'augmentation de la facture énergétique et les conséquences de la guerre en Ukraine qui ont pesé sur l'ensemble du budget municipal », avant de fournir une explication beaucoup plus franche : « Pour 2023, nous étions repartis sur une subvention comprise entre 750 000 et 800 000 euros, mais nous avons appris l'organisation d'une manifestation de

soutien au Channel le 6 mai prochain. Or, comme la maire de Calais ne veut pas financer un événement qui la clouerait au pilori, nous attendons de voir quelle sera sa teneur avant de compléter, ou non, l'enveloppe de 550 000 euros déjà votée. »

Conscient d'être personnellement dans le viseur, le patron du Channel avance : « Ce qu'on me reproche, c'est d'avoir prêté 2 mètres carrés de macadam à des bénévoles qui fabriquaient du pain à destination des exilés, ou encore d'accueillir des associations qui n'ont

pas le droit de se réunir ailleurs dans Calais. » De son côté, Pascal Pestre réfute toute « chasse aux sorcières ». Francis Peduzzi espère encore que « les choses puissent bouger », notamment grâce à une pétition en cours. Le temps presse. La convention qui permet au Channel d'occuper d'anciens abattoirs, propriété de la Ville, arrivera à échéance le 31 décembre. Si elle n'était pas renouvelée, le théâtre pourrait être sommé de quitter les lieux.

— Vincent Bouquet

La maire Natacha Bouchart a drastiquement réduit les subventions du Channel, dirigé par Francis Peduzzi.

